



Investir dans les populations rurales

**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
PROJET D'APPUI A L'INCLUSION FINANCIERE AGRICOLE ET RURALE DU BURUNDI "PAIFAR-B"**

DON FIDA N° 2000001940

Avis de manifestation d'intérêt pour les sociétés de conseil N° PAIFAR-B/02/AMI/2023

**RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT CHARGE DE REALISER L'AUDIT EXTERNE DU
PROJET D'APPUI A L'INCLUSION FINANCIERE AGRICOLE ET RURALE DU BURUNDI
(PAIFAR-B)**

1. Le Gouvernement de la République du Burundi a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un Don **2000001940** pour financer le Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale (PAIFAR-B) et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer les paiements prévus au titre des prestations de services de consultants pour **le recrutement d'un cabinet d'audit chargé de réaliser l'audit externe du Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale du Burundi (PAIFAR-B)**.
2. Dans le souci de constituer une base de données des cabinets d'audit qui pourront être consultés au temps opportun pour réaliser cette prestation, le PAIFAR-B invite les cabinets d'audit admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessous. Les cabinets d'audit intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations : (i) Description du cabinet, (ii) les qualifications générales et expérience du Cabinet, (iii) l'expérience du Cabinet dans la réalisation de missions similaires à l'objet de l'étude, (iv) le personnel permanent du cabinet dans le cadre de sa gestion normale, (v) les Consultants à recruter dans le cadre de la réalisation des prestations pour le présent marché, et (vi) le Quitus fiscal.
3. Les services à fournir sont détaillés dans les termes de références.
4. La procédure de passation des marchés applicable sera conforme à la Loi N° 1/04 du 29 janvier 2018 portant modification de la loi n°1/01 du 04 février 2008 portant Code des Marchés Publics du Burundi ainsi que les règles régissant les marchés publics du FIDA, en matière de services de conseil.
5. Sont admis à concourir toute société de conseil/Cabinet d'audit œuvrant au Burundi ayant une expérience requise dans le domaine de la mission.
6. Les manifestations d'intérêt seront soumises électroniquement sous un seul fichier PDF à l'adresse suivante : ufcoppaifarb1@gmail.com en réservant une copie à sikusua@yahoo.fr
7. Le dossier complet d'appel à manifestation d'intérêt y compris les termes de références peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.
8. Le dossier de manifestation d'intérêt sera remis au plus tard le **16/08/2023** à 10 heures locales à l'adresse électronique ci-haut indiquée.

Adresse du client :

Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale du Burundi (PAIFAR-B)

À l'attention de : **Callixte MASABO, Coordonnateur du PAIFAR-B**

Adresse : **Bujumbura, Commune MUHA, Avenue du large n°30, Immeuble abritant les projets FIDA au Burundi**

BP : **6457 Bujumbura**

Téléphone : **+257 22 27 59 00**

Courriel : ufcoppaifarb1@gmail.com